

Grand jour pour BDS en France : les militants de Mulhouse relaxés !

Ils étaient poursuivis par les officines habituelles courroies de transmission de la politique de l'Etat d'Israël, ainsi que par la LICRA, pour « discrimination et incitation à la haine et à la violence envers un groupe ou une nation » pour avoir participé à deux actions de boycott de produits israéliens dans le magasin Carrefour Illzach.

Ce procès faisait suite à de nombreux autres pour des motifs similaires (à Perpignan, Paris, Bordeaux, Pontoise), et précède d'autres qui ont été reportés.

Après une longue audience portant sur les questions de fond, le dernier jugement, celui du tribunal de la 17^{ème} Chambre correctionnelle du Palais de Justice de Paris le 8 juillet, avait déjà relaxé la militante qui était poursuivie.

D'autres militants seront amenés à comparaître devant les tribunaux le 28 mars à Pontoise ainsi que le 24 mai prochain à Perpignan :

**HIER COMME DEMAIN, SOLIDARITE AVEC TOUS LES MILITANTS
POURSUIVIS DE LA CAMPAGNE BDS!**

**BOYCOTT, DESINVESTISSEMENT, SANCTIONS CONTRE L'APARTHEID
ISRAELIEN !**